

Kowo se voit en "Uber" belge de l'entreprise

■ La start-up bruxelloise Kowo s'attaque aux bouchons routiers en lançant le covoiturage entre collègues.

La Belgique détient un triste record au sein de l'Union européenne : ce serait le pays le plus embouteillé du Vieux Continent ! C'est par cette référence peu glorieuse que le ministre fédéral de la Mobilité et des Transports, François Bellot (MR), a salué, hier, le lancement d'une innovation destinée à lutter contre l'explosion du trafic automobile. Pour M. Bellot, il ne s'agit pas "d'exclure la voiture, mais de la partager davantage, comme le propose Kowo".

Kowo est une "jeune pousse" bruxelloise créée en juillet 2016 chez Barefoot, une start-up studio initiée et dirigée par Augustin van Rijckevorsel. La start-up, pilotée depuis quelques semaines par Nicolas Rampelbergs, avait participé, en début d'année, au "One Hour Challenge" de "La Libre Entreprise" (lire notre édition du 18 février). Kowo, expliquions-nous, veut résoudre le cercle infernal "bouchons routiers/manque de places de parking/pollution" en favorisant le covoiturage entre collègues d'une même entreprise. "Une sorte de 'Uber' offert au personnel."

Après un rodage de quelques mois de l'application et du site web, Kowo est donc fin prête. "C'est très simple à utiliser, confiait hier matin M. Rampelbergs. On s'inscrit sur l'app comme conducteur ou passager, en précisant l'horaire du trajet entre son domicile et son lieu de travail. Le passager reçoit une notification dès que l'algorithme a iden-

tifié un conducteur disponible." L'opération est gratuite pour les utilisateurs. C'est l'entreprise qui finance le dispositif en achetant des "paquets" de kilomètres (entre 6 et 9 centimes par km) auprès de Kowo au profit de ses employés embarquant dans la voiture d'un collègue.

Axa assure, D'Ieteren monte à bord

En misant sur le covoiturage "corporate", Kowo veut lutter contre le phénomène de l'"autosolisme" (près de 75 % des conducteurs belges sont seuls dans leur voiture aux heures de pointe!) et de la pollution, mais aussi apporter des retours bénéfiques aux employés et à leurs employeurs (moins de stress, plus d'emplacements de parking, défiscalisation des dépenses à 120 %, etc.). Les entreprises ont d'ailleurs la possibilité de consulter tous les bénéfices engendrés par le dispositif via une interface dédiée.

Un autre atout tient au partenariat noué avec Axa, qui a conçu une police d'assurance spécifique. Le système Kowo garantit en effet l'entière responsabilité des trajets domicile/travail réservés via l'application. Quitte, en cas d'imprévu dans le chef des conducteurs, de mettre un taxi à la disposition du ou des passagers !

Le groupe Axa devrait d'ailleurs permettre, prochainement, à ses employés de profiter de la solution Kowo. Un autre client de taille a d'ores et déjà signé un contrat avec la start-up : il s'agit du groupe D'Ieteren. Plusieurs autres sociétés belges seraient dans les "starting-blocks". "La vocation de Kowo n'est pas de se limiter à Bruxelles, Anvers ou Liège, confie Augustin van Rijckevorsel. Elle est européenne."

Pierre-François Lovens

75%

Seuls au volant

Près de trois automobilistes belges sur quatre sont seuls dans leur voiture aux heures de pointe.



Le lancement de Kowo, hier, a été suivi d'une table ronde sur la "mobilité intelligente".

EN BREF

Entreprises

IBA fait un avertissement sur résultat

La société néo-louvaniste IBA, leader mondial dans les solutions de protonthérapie pour le traitement du cancer, a fait état mercredi d'un chiffre d'affaires en hausse de 13,4 % au premier trimestre par rapport à la même période de 2016, à 73,3 millions d'euros. Certains retards dans l'exécution de projets en protonthérapie conduisent IBA à ajuster légèrement sa prévision annuelle pour 2017. Le CEO d'IBA se montre néanmoins confiant quant aux perspectives d'avenir pour IBA en 2017 et au-delà. L'action a chuté hier de 6,6 %. (Belga)

Distribution

Ahold Delhaize en nette hausse

Le géant néerlandais-belge de la distribution Ahold Delhaize a publié mercredi un bénéfice net en hausse de 72,8 % au premier trimestre et a confirmé ses objectifs annuels. Le bénéfice net s'élève à 356 millions d'euros, malgré l'environnement déflationniste actuel aux Etats-Unis. Dix mois après la fusion d'Ahold et Delhaize, nous sommes totalement sur les rails avec l'"intégration", a déclaré Dick Boer, CEO du groupe. (AFP)

Cinéma

Kinopolis : baisse de la fréquentation

Kinopolis a attiré au 1^{er} trimestre 6,6 millions de visiteurs dans ses salles de cinéma, ce qui représente une légère baisse, de 0,8 %, par rapport aux trois premiers mois de 2016, a-t-il annoncé mercredi. Kinopolis explique ce recul par une baisse du nombre de jours de vacances et par une offre de films plus faible. En Belgique, la baisse du nombre de visiteurs atteint 6,1 %, à 2,28 millions alors qu'elle reste contenue en France (-0,2 %). (Belga)

Banque

Résultats en baisse pour ING

La banque ING a publié mercredi un bénéfice net en baisse de 9,1 % pour le premier trimestre, après avoir finalisé en 2016 la vente de sa part au capital de NN Group, son ancienne branche assurance aux Pays-Bas, et a confirmé son programme de réductions de coûts. Le bénéfice net pour le premier trimestre 2017 s'élève à 1,14 milliard d'euros, contre 1,26 milliard un an plus tôt, comprenant un bénéfice de 506 millions tiré de NN Group, a indiqué la banque dans un communiqué. (Belga)

2,57 milliards

Le coût des swaps

La décision du gouvernement fédéral belge de se protéger contre une remontée des taux d'intérêt a finalement coûté 2,57 milliards d'euros, a indiqué mercredi Jean Deboutte, directeur de l'Agence de la dette, lors de la présentation de son rapport annuel. Parallèlement, le Trésor assure avoir épargné au moins quelque 4,7 milliards d'euros grâce aux taux d'intérêt bas. (Belga)

Entreprises

Et voici l'Ombudsman du commerce

Le secteur du commerce a lancé mercredi l'Ombudsman du commerce. Plus de quarante chaînes, représentant environ quatre mille magasins en Belgique, soutiennent cette nouvelle initiative vers laquelle les clients pourront se tourner en cas de questions et plaintes non résolues. "Il s'agit sans aucun doute du service de médiation privé le plus complet pour les litiges de consommation", a estimé le ministre de l'Economie Kris Peeters (CD&V).